

## Lettre d'information CFE-CGC AIRBUS Defence & Space - juin 2024

### Elargissement de l'UE

#### LES ÉTAPES :

- 1957
- 1973
- 1981
- 1986
- 1995
- 2004
- 2007
- 2013
- 2020 sortie de l'UE



### Ça c'est dit !

“Une Europe fédérée est indispensable à la sécurité et à la paix du monde libre.”

Jean Monnet

### TOP / PAS TOP

**TOP** : le Conseil d'Etat reconnaît qu'un arrêt de travail pour “burn out” n'est pas un arrêt de complaisance.

Le premier vol d'Ariane 6 prévu pour le 9 juillet 2024 (entrée en service prévue initialement en 2020).

Yahsat commande 2 satellites de télécom à Airbus.

**PAS TOP** : la situation politique en France (et en Europe) qui crée beaucoup d'incertitudes pour l'avenir.

### Edito

L'Europe joue un rôle crucial dans l'industrie spatiale, non seulement en tant que marché domestique et significatif, mais aussi en soutenant des programmes d'innovation et de technologie permettant aux constructeurs de satellites européens d'être compétitifs sur le marché commercial.

Les grands programmes spatiaux nécessaires à notre économie, à la surveillance de notre environnement, à la souveraineté de nos communications ne sont possibles qu'à l'échelle européenne. Le programme Galileo a coûté plus de 15 milliards d'euros. Le programme Copernicus, indispensable à la surveillance de l'environnement, a nécessité un budget supérieur à 7 milliards d'euros. Quant à la constellation IRIS<sup>2</sup> qui doit assurer la souveraineté de l'Europe en matière de télécommunications spatiales, son budget est estimé entre 8 et 11 milliards d'euros.

Aucun pays européen ne peut financer seul de tels projets. Et sans des projets de ce type aucun constructeur de satellite européen ne peut développer les technologies et rester compétitif sur le marché commercial.

### Calendrier

Commission GEPP CSE-C	25 juin
CSE-E Toulouse et Elancourt	27 juin
Commission économique du CSE-C	2 juillet
Commission égalité professionnelle	4 juillet
ECADS plénière	9 et 10 juillet
CSE-C	12 juillet

### Et vous trouvez ça drôle ?

Dans le fond, l'Europe c'est comme un syndicat.



Quand tout va bien on trouve que ça ne sert à rien.



Et quand ça va mal on se dit qu'on n'en a pas assez.



# Propositions de la CFE-CGC pour l'Europe

L'enquête Eurobaromètre publiée en avril 2024 montre que 88% des citoyens européens considèrent qu'une **Europe sociale leur tient personnellement à coeur**. Et lorsqu'on leur demande dans quels domaines l'UE devrait prendre des mesures concrètes pour préparer l'avenir de l'Europe, les personnes interrogées soutiennent les initiatives visant à améliorer les soins de santé (38%), les salaires (34%) et les revenus et pensions de vieillesse (30%).

Voici les principaux domaines pour lesquels la CFE-CGC souhaite que l'Europe avance pour la mandature à venir :

- Renforcer l'Europe de la santé (encadrement du télétravail, droit à la déconnexion, risques psychosociaux, ...)
- Renforcer la mobilité au sein de l'union européenne (coordination des régimes de Sécurité Sociale)
- Réformer la politique commerciale et la politique de la concurrence de l'Union européenne
- Responsabiliser les entreprises multinationales pour garantir le respect des droits humains
- Renforcer la démocratie au travail (renforcer la participation des salariés dans les organes de gouvernance, ...)
- Assurer l'autonomie et la souveraineté de l'Europe dans des domaines clés tels que la défense, le spatial, l'alimentation (dont l'agriculture), l'énergie, la santé...

## RELOAD suite et fin

La négociation sur le **télétravail** (TT) et la **qualité de vie et les conditions de travail** se termine.

Si nous n'avons pas obtenu de disposer de 3 jours de TT par semaine, ni d'indemnisation ou de prêt de matériel bureautique ou informatique, nous sommes satisfaits de l'**augmentation de la flexibilité** : comptabilisation par mois, possibilité d'1 demi-journée de TT par semaine, plus de contrainte de 3 jours sur site par semaine. Nous apprécions aussi l'augmentation du nombre de jours en TT occasionnel (30 vs 20 actuellement) ainsi que la déclaration de 2 lieux de TT.

Nous regrettons la **frilosité du groupe sur le co-working** qui reste une solution intermédiaire, entre le TT et le travail sur site, à explorer.

Nous avons décliné les propositions de la direction pour préfigurer la notion "d'espace de travail dynamique" faute de retour d'expérience partagé. Ainsi le **flex office** ne sera pas défini dans le projet d'accord et le débat, qui reste entier, est déporté vers les sociétés/établissements.

Sur les autres thèmes négociés, on notera :

- La création d'1 **gate QVCT** en phase amont de notre méthodologie de gestion de projet afin de préserver la santé mentale et physique des salariés
- La généralisation de l'initiative d'amélioration continue "**Better workplace**"
- La prise en compte de la **régulation de la charge de travail** dans les processus de gestion du personnel Airbus
- La prévention de la **désinsertion professionnelle** pour des raisons physiques ou mentales
- La formation des acteurs de la **prévention des risques psycho-sociaux**.

## Droit européen

Au delà des mesures de soutien à l'économie, l'**Europe agit aussi pour la protection des droits humains et des salariés et la protection de l'environnement**.

3 Directives récentes vont dans ce sens :

- la **CS3D (Corporate Sustainability Due Diligence Directive)** impose un devoir de vigilance aux entreprises en matière de droits de l'homme et d'environnement, en particulier concernant leurs fournisseuses et sous-traitants, qu'ils soient en Europe ou en dehors de l'Europe.
- la **CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** établit des règles concernant les obligations des entreprises quant aux incidences négatives sur les droits de l'homme et l'environnement. Les entreprises doivent adopter et mettre en œuvre un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, visant à garantir la compatibilité de leur modèle économique avec la transition vers une économie durable et la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C conformément à l'accord de Paris. Les entreprises devront expliquer leurs politiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) actuelles et futures.
- l'**AI Act Européen** classe les systèmes d'Intelligence Artificielle en 4 niveaux de risque et fixe des obligations strictes pour les systèmes jugés à "*risque inacceptable*" (interdits!), les systèmes à "*risque élevé*" (soumis à un certain nombre d'obligations de transparence, de gestion des risques, de supervision humaine et de robustesse). Et les sanctions en cas de violation sont lourdes, pouvant aller jusqu'à 7% du chiffre d'affaire mondial de la société.

Plus d'information sur le site [www.cfecgc-airbusds.fr](http://www.cfecgc-airbusds.fr)

=> [Directive CS3D](#)

=> [Directive CSRD](#)

=> [AI Act Européen](#)

### Restons en contact :

Délégué Syndical Central :  
Délégué Syndical Central Adjoint:  
DS responsable de section Toulouse  
DS responsable de section Elancourt

Thierry PREFOL  
Dominique IZAMBERT  
Tanguy THEBLINE  
Vincent HENQUINBRANT

06 40 19 29 06  
06 80 27 84 90  
06 11 99 74 99  
06 35 38 35 93

[www.cfecgc-airbusds.fr](http://www.cfecgc-airbusds.fr)

Réseaux sociaux

Appli smartphone



LinkedIn

@cfecgcairbusds

CFE-CGC Airbus DS

